

# EXTRAIT DES COMPTES RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL

## SEANCE du 11 septembre 2009

### **Vente voiture des pompiers**

Le conseil Municipal décide de vendre la 4L fourgonnette ancienne voiture des pompiers à Monsieur Rodriguez Joaquim habitant à Cudot pour la somme de 800€

### **Poteau incendie**

Le château d'eau des Tuileries étant hors service, il est prévu de déplacer le poteau incendie pour le réinstaller à l'Archangerie. Le Conseil municipal accepte le devis de La Celloise pour 1722,24 € TTC.

### **Achat moto-pompe**

Le conseil Municipal décide l'achat d'une motopompe pour le camion de pompiers.

### **Pose d'un Stop**

Afin de casser la vitesse des automobilistes qui ne respectent que partiellement la signalisation mise en place, le conseil municipal décide l'implantation d'un panneau « STOP » sur la route de Saint Loup à l'intersection de la rue du château. Les élus veulent résoudre un problème de sécurité concernant principalement les élèves à la sortie de l'école.

### **Délibération portant désaffectation et aliénation du chemin rural des Angevins**

Le 24 avril 2009, le conseil municipal décidait de procéder à l'enquête publique préalable à l'aliénation du chemin rural des angevins en vue de sa cession. Suite à l'enquête publique 23 juin au 9 juillet 2009, le commissaire-enquêteur a donné un avis favorable à la vente.

La procédure ayant été strictement respectée, le conseil municipal décide :

- de désaffecter le chemin rural dit des Angevins, dont la contenance sera évalué par un géomètre en vue de sa cession ;
- de fixer le prix de vente dudit chemin à 540 € sous condition de :
  - prise en charge des frais de notaire, par l'acheteur
  - mise en place d'un busage pour évacuer les eaux du hameau sur 83 mètres
  - autoriser une servitude pour l'entretien.

### **Vente Chemin des angevins**

Vu les conclusions de l'enquête, et après délibération du conseil municipal autorisant la vente du chemin des Angevins, deux acheteurs riverains du chemin se sont manifestés.

Il est proposé :

- Vente du chemin à Mr Maroux
- Vente du chemin à Mr Miroglio
- Vente aux deux acheteurs à parts égales

Le conseil municipal, après vote, décide que la vente du chemin est attribuée à Mr Maroux par 8 voix (1 pour la vente à parts égales).

### **Affaires diverses**

Le puits d'Arblay est terminé.

Chemin des Marquets : ce chemin, actuellement exploité est également limite de commune. Quelle solution entre la vente, la location, la mise à disposition...

Des renseignements sont à chercher auprès du code rural et de la législation.

Maison Delaperche aux Tuileries : la relance de l'enquête de péril imminent est arrêtée car les propriétaires ont annoncé la démolition.

## **SEANCE du 23 octobre 2009**

### **Alarme futur local pompiers**

Suite aux vols successifs subits par la commune le conseil municipal estime qu'il est plus prudent de prévoir une mise sous alarme du futur local pompiers. Le conseil Municipal accepte le devis de l'entreprise Jalouzot pour la somme de 2453,57 € TTC et le devis des Ets Dubois pour la pose d'un digicode pour la somme de 878,34 € TTC.

### **Nomination des membres du bureau de l'association foncière**

Le mandat des membres du bureau de l'Association Foncière de CUDOT arrive à expiration en décembre. Le Conseil Municipal doit désigner trois propriétaires concernés par l'association foncière de CUDOT en vue de siéger au bureau de l'AFR. Sont proposés les propriétaires suivants : Messieurs LEAU Pierre, VALTAT Joël et VALLEE Jean-Claude

### **Subventions**

Le Conseil municipal décide d'attribuer une subvention de 600€ à la MJC Cudot / St Loup / St Martin et de 450 € au Rugby Club Ordon.

### **Subvention CCAS.**

Le Conseil municipal décide de verser une subvention de 500 € au CCAS pour les colis de Noël pour les personnes âgées de plus de 70 ans.

### **Affaires diverses**

Camionnette pompiers : elle sera disponible le 3 novembre.

Maison Delaperche aux Tuileries la démolition est terminée.

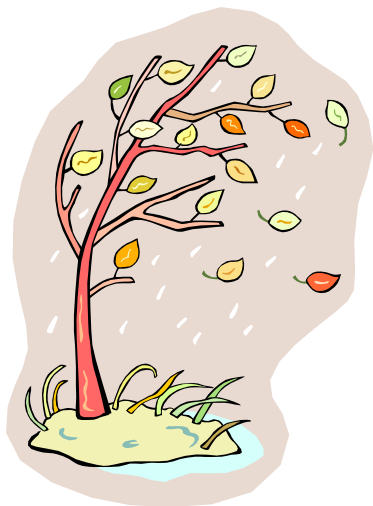
<b>Permanences de la Mairie :</b>	<b>Mardi 10h 30 – 12h.avec un adjoint</b>
	<b>Jeudi 17h 30 – 19h avec le Maire</b>

# PLUVIOMETRIE ET METEOROLOGIE

Année 2009

Pluie tombée sur le bourg au fil des mois de l'année 2009

Pour les 8 premiers mois : 475 mm



Pour les 3 suivants :

. Septembre.....26 mm

. Octobre.....40 mm

. Novembre.....102 mm

Total : 168 mm

Michel Renaud

## ETAT CIVIL

### Décès

1<sup>er</sup> décembre 2009

Denise, Marcelle DECHAMBRE née JOBERT à Cudot

## NUMEROS DE TELEPHONE UTILES

Mairie		03 86 63 94 43
Pompiers	le 18 ou	03 86 63 93.96 Jean Marc Leau
Gendarmerie		03 86 63 21 17
Informations Service Public		39 39
Perception		03 86 87 08 83
Médicaments		03 86 63 94 04 Madame Tousche

# ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES ET CHASSEURS DE CUDOT

Comme le faisait craindre les observations effectuées en septembre peu de lièvres étaient présents. L'attribution réduite de moitié des bracelets de lièvre était parfaitement justifiée. Peu de chasseurs ont eu l'occasion de prélever le plus gros des petits gibiers. Il semble que lièvre soit victime de maladies et de l'abondance de divers prédateurs ailés ou à quatre pattes. Nous avons la chance de faire partie d'une commune qui conserve encore quelques compagnies de perdreaux sauvages. En l'absence de tout couvert dans les champs, comme cela a été le cas cette année ces oiseaux se défendent admirablement et à défaut de les prélever le plaisir est de les voir voler hors de portée. Des agrainoirs seront remplis pour les aider à passer l'hiver. Comme la saison précédente le vrai plaisir reste de prélever un animal sauvage né sur le territoire. Pour le gros gibier les chevreuils nombreux donnent lieu à de belles menées et à d'agréables moments de convivialité entre amis qui partagent la même passion. Quelques bécasses et grives sont présentes, espérons que les palombes viendront les renforcer. Ces migrateurs permettront encore de courir les champs et les bois. Les chasseurs souhaitent à tous d'agréables fêtes de fin d'année et saisissent cette occasion pour présenter leurs vœux les plus sincères pour l'année nouvelle.



R.METGE

## COMITE DES FETES

Le Bureau du Comité des Fêtes de CUDOT vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2010.

Encore merci à ceux qui participent ou nous apportent leur aide pour le bon déroulement de nos activités.

Le 20 Novembre a eu lieu notre Assemblée Générale. Après lecture du bilan (positif) des manifestations 2009, le bureau a été réélu, aucun changement dans la composition de ce bureau.

Il a été décidé :

- D'acheter 5 tables pour compléter le mobilier de la salle communale.
- De verser 350 € au C.C.A.S.
- De verser 350 € à la Caisse des Ecoles.

Puis nous avons établi le **calendrier des festivités 2010** :

- **17 Janvier 14 Heures CONCOURS de BELOTE**
- **25 Avril 12 Heures REPAS DANSANT**
- **15 Août VIDE – GRENIER**
- **12 Septembre 12 Heures REPAS DANSANT**

La réunion s'est terminée par le verre de l'amitié.

Le bureau du Comité des Fêtes.

# CLUB JOYEUSES RENCONTRES

Le club s'est rassemblé mardi 15 décembre. Au gouter nous avons fêté Noël. Merci à tous les adhérents pour leur présence. Le club est fermé pour les fêtes et reprendra ses activités le mardi 5 janvier 2010 avec la galette des Rois et le paiement de la cotisation qui est de 20 euros pour l'année.

Le club est ouvert à tous à partir de 50 ans.

**Nous nous souhaitons une très bonne année 2010 et surtout une très bonne santé.**



La Présidente  
Annie ORFILA

## AMICALE DES DÉMOBILISÉS

Onze novembre 2009, à l'invitation de monsieur le Maire une cinquantaine de personnes avec nos amicalistes se sont rassemblées place de la mairie à 10 h 30 pour la commémoration du 11 novembre 1918.

Précédé par notre drapeau et nos porteurs de gerbes ainsi qu'une forte délégation de nos pompiers, le cortège se rend au monument aux morts pour la cérémonie. Monsieur le Maire fait la lecture de la lettre du Secrétaire d'Etat aux anciens combattants et le Président de notre amicale celle du message de l'Union française des associations de combattants et de victimes de guerre, suivi de l'appel des morts dont les noms sont gravés sur notre monument ; après le dépôt d'une gerbe de fleurs ,nous respectons une minute de silence. Cette première cérémonie se termine par l'hymne national chanté par dix enfants de notre commune.

L'ensemble des participants reforme le cortège pour se rendre au cimetière, où une autre gerbe de fleurs est déposée au pied de la croix de mission et où nous observons à nouveau une minute de silence, en hommage aux morts des guerres qui reposent en ce lieu.

Pour finir ces cérémonies, Monsieur le Maire invite l'assistance au vin d'honneur offert par la municipalité à la salle communale.

Je lance à nouveau un appel à toute personne ayant effectué son service national en tant qu'appelé ou engagé à adhérer s'il le souhaite à notre association en qualité de membre actif .

Enfin, au nom de notre Amicale je souhaite à tous d'agréables fêtes de fin d'année et une bonne année 2010.

Le Président,  
Max Ducreux-Le Honsec

# MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE

La MJC de Cudot, St loup et St Martin d'Ordon reste à votre écoute et s'efforce de répondre à vos envies, culturelles ou sportives. C'est ainsi que sont nés, cette année, un second atelier de Piano le lundi après-midi, un cours de Yoga le lundi à 18 h 45 et des cours de cuisine avec un professionnel.

N'hésitez pas à nous faire savoir les domaines dans lesquels vous souhaiteriez vous épanouir, proposez-nous également vos compétences pour la création de nouveaux ateliers.

Gym douce ou volontaire, danse, step, anglais, chorale, musique ou randonnées sont accessibles tout au long de l'année.

Renseignements auprès de Monique 03 86 63 94 38 ou Danièle 03 86 63 91 95.

**Vacances de Noël:** les enfants auront la possibilité de se rendre à la patinoire et au cinéma.



**Téléthon 2009**

**Départ de la randonnée**

Les associations volontaires de nos villages se sont regroupées cette année encore pour animer la journée du Téléthon.

Stands, randonnée, jeux et repas « moules-frites » ont permis de récolter la somme de 1 446 € entièrement reversés à l'AMF. Merci à tous.

Toute l'équipe, professionnels et bénévoles vous souhaitent une **BONNE ANNEE 2010.**

La Présidente  
Monique VERGNAUD

# LES SAPEURS POMPIERS

Tous les sapeurs pompiers de CUDOT vous présentent leurs meilleurs voeux pour l'année 2010.

Nous vous remercions de votre gentillesse et votre générosité, lors de notre passage pour le calendrier 2010.

Nous remercions également les personnes qui ont fait des dons en cours d'année.

## **Nos interventions en 2009 :**

- 2 Feux de cheminée
- 15 Sorties guêpes ou frelons
- 1 Intervention sur accident de la route
- sans oublier nos manœuvres mensuelles

**Comment sont déclenchées nos interventions?** Il est bon de le rappeler.

En cas de besoin urgent, vous faites le 18 pour être en relation directe avec les pompiers départementaux. Vous pouvez être mis immédiatement en contact avec le médecin du SMUR.

Votre appel sera répercuté au centre de secours de St Julien du Sault en priorité, ensuite ce sera Villeneuve ou Charny, en fonction des disponibilités..... Et quelquefois également, votre appel arrivera jusque chez nous. Mais il arrive fréquemment que nous soyons " oubliés " .

Vous pouvez vous-même nous appeler avant ou après avoir fait le 18, en fonction de la situation. Pour un secours à personne ou un incendie faites le 18 en premier, pour des insectes, c'est nous que vous devez appeler en premier, avec les n° qui vous sont communiqués dans chaque petit journal, ou sur nos calendriers.

Nous avons remplacé la 4L que nous avons achetée voilà maintenant 12 ans, par un TRAFIC beaucoup plus pratique. Achat avec une participation communale.

Nous avons également intégré notre nouveau local pompier, situé derrière le hangar communal. Pour tout cela je remercie le conseil municipal.

Cette année, comme d'habitude, nous avons fêté Sainte Barbe par un repas dansant dans notre salle communale. Merci à tous les participants qui ont fait la réussite de cette soirée et à l'année prochaine.

## **Et toujours en cas de besoin :**

LEAU	<i>Jean-Marc</i>	03 86 63 93 96	JUCHORS	<i>Sébastien</i>	03 86 63 95 43
BOSSET	<i>Jacky</i>	03 86 63 94 50	JUCHORS	<i>Fabrice</i>	03 86 63 93 44
PERRIER	<i>Jean-François</i>	03 86 63 94 93	VALLEE	<i>Stéphane</i>	06 82 23 40 37
DERBECQ	<i>Bernard</i>	06 67 87 57 16	VALLEE	<i>Fabien</i>	06 20 10 31 00
LEVEQUE	<i>Eric</i>	06 76 16 31 96	VALLEE	<i>Frédéric</i>	06 83 77 62 92
BELLOC	<i>Nicolas</i>	03 86 63 93 60			

Le chef des pompiers : J. M. LEAU.

## **Syndicat Intercommunal d'Intérêt Scolaire (SIIS)**

Le Syndicat Intercommunal d'Intérêt Scolaire (SIIS), en charge des intérêts scolaires délégués par les Communes de SAINT LOUP D'ORDON, SAINT MARTIN D'ORDON et CUDOT, accueille le même nombre d'enfants que l'année dernière, à savoir **95 enfants**.

Fonctionnant depuis 1972, la mise en commun des possibilités des Communes a favorisé l'accueil et un enseignement scolaire de qualité avec, en particulier la mise en place d'une maternelle ainsi que la création du ramassage scolaire et d'une cantine. Les autres évolutions ont porté sur la création d'indemnités de surveillance cantine en 1995, puis d'indemnités de garde en 1998 et enfin, la création en 2000, d'une seconde classe à SAINT MARTIN D'ORDON.

Par ailleurs, le syndicat assure :

- l'organisation et la gestion du transport scolaire,
- l'organisation et la gestion de la cantine scolaire,
- la rémunération des employés du syndicat,
- **une surveillance des seuls enfants arrivant par le car** le matin et attendant l'arrivée du car le soir. Toutefois, il ne s'agit pas d'une garderie.

Le syndicat est administré par un Comité Syndical composé de 9 membres (3 délégués de chacun des Conseils Municipaux des Communes membres comprenant le Maire et deux conseillers désignés nominativement par délibération). Le Président est élu parmi les membres du comité.

Les enfants prennent régulièrement leur repas à la cantine installée dans des locaux réhabilités en 2008 par la Commune de SAINT LOUP D'ORDON, ce qui nécessite :

- la confection de plus de 10 000 repas
- 2 services de repas le midi avec surveillance

A ce titre, il est utile de rappeler, que **les services en place actuellement** (cantine et transport scolaire) **ne sont pas obligatoires**. De même, ils ne pourront perdurer qu'avec la volonté de tous (parents, enfants, élus). C'est pourquoi, il est rappelé que nous nous efforçons de mettre en place **une attitude citoyenne et de respect**. Ainsi, tout comportement inadmissible à la cantine et/ou dans le car sera sanctionné par un avertissement et éventuellement une exclusion temporaire ou définitive suivant la gravité des faits.

Au cours de l'année 2009, le comité syndical a décidé de remplacer le car scolaire par un véhicule de plus grande capacité et d'un meilleur confort. Le choix s'est porté vers un véhicule neuf dont le prix d'acquisition est de 120 000 € HT. Normalement, cette acquisition ne devrait quasiment pas avoir d'impact sur les participations des Communes.

Par ailleurs, une nouvelle organisation a été mise en place suite au départ en retraite de Madame VERGNAUD Monique, le 01 septembre dernier. Ainsi, pour l'activité d'ATSEM, le syndicat scolaire a retenu la candidature de Madame FERRARIS Christelle, d'une part et celle de Madame BOSSET Marie-Françoise pour la partie secrétariat, d'autre part.

Pour le ramassage scolaire, le Comité syndical a décidé de financer le permis de transport en commun de Madame FERRARIS.

Comme vous pourrez le remarquer l'année 2009 a été particulièrement riche en changement.

Au nom du Comité Syndical, je remercie particulièrement Madame VERGNAUD Monique, pour son dévouement au cours de toutes les années passées et sa disponibilité pour assurer le ramassage scolaire, en l'attente de l'obtention du permis de Madame FERRARIS.

**En cette fin d'année, tous les membres et tout le personnel du Syndicat se joignent à moi pour vous souhaiter à chacune et chacun une bonne et heureuse année 2010.**

*Le Président*

P. DECHAMBRE